



Envoyé en préfecture le 12/09/2022
Reçu en préfecture le 12/09/2022
Affiché le
ID : 015-211502570-20220909-2022_20-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VEZELS ROUSSY
20 ROUTE DES VALLEES
15130 VEZELS ROUSSY

Département

PREFECTURE DU CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC SUR CERRE

Séance du 09 septembre 2022

Délibération : N° 2022-20

L'an deux mille vingt deux le Vendredi 09 Septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 20 ROUTE DES VALLEES 15130 VEZELS ROUSSY sous la présidence de Monsieur Jean Luc TOURLAN, Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

Date de convocation du Conseil : 02 septembre 2022

Présent(s) :

Mrs TOURLAN Jean Luc, ROUMANIOL Jacques, CAPREDON Jean-Baptiste,
Mmes PRADAL Stéphanie, PEPIN Monique, VIGNES Sylvie, BOLLAERT Maryse

Absent(s) :

excusés: MAX Pablo, LAMOUREUX Alain, LESCURE Céline, PEGORIER Jean-Luc qui a donné pouvoir à MR TOURLAN Jean Luc

Secrétaire de séance : Mr CAPREDON Jean-Baptiste

**ADOPTION RAPPORT ANNUEL sur le SERVICE PUBLIC de COLLECTE et ELIMINATION des
DECHETS MENAGERS 2021**

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes du rapport annuel 2021 sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés instauré par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, rapport établi par les services de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac à laquelle la commune de Vezels-Roussy adhère.

DECISION

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le rapport sur la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2021 pour la commune de VEZELS-ROUSSY

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire
le 09 septembre 2022
Reçu en Préfecture
le 12 septembre 2022
Publié ou notifié
le 12 septembre 2022

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

Envoyé en préfecture le 12/09/2022
Reçu en préfecture le 12/09/2022
Affiché le
ID : 015-211502570-20220909-2022_20-DE

En Mairie, le 09 septembre 2022

Le Maire

Jean Luc TOURLAN

